



## - COMMUNIQUÉ - DE PRESSE

Paris, le 18 juin 2026



### **SARGASSES**

#### **La marée brune de l'indifférence**

**Alors que de nombreuses communes de Martinique et de Guadeloupe subissent depuis ces derniers jours un nouvel afflux massif d'algues brunes, avec ce que l'on appelle les sargasses, c'est le désespoir et la colère qui débarquent sur les littoraux caribéens français.**

Voici plusieurs années que les élus d'Interco'Outre-mer et de l'Association Nationale des Élus des Littoraux dénoncent les conséquences d'une catastrophe devenue structurelle sur les rivages français de l'Amérique. Une crise sanitaire, sociale, environnementale et économique dont personne ne peut aujourd'hui prétendre ignorer l'ampleur.

Les années passent, mais les algues continuent de s'échouer. Les plans aussi.

La différence, c'est que les premières produisent des effets. Les seconds si peu.

Car le scandale n'est plus l'existence des sargasses. Le scandale est qu'après plus de quinze ans d'échouages massifs, après des années d'alertes, de rapports, de missions et d'annonces, cette crise continue d'être traitée comme si elle venait seulement de commencer.

#### **Une crise sans fin ou une volonté sans suite ?**

À chaque échouage, les mêmes constats. À chaque saison, les mêmes promesses. À chaque plan, les mêmes espoirs.

Puis les algues reviennent. Qu'attend-on encore ? Que les habitants s'habituent ? Mais comment s'habituer à un air tellement vicié qu'il impose l'évacuation des établissements scolaires et des habitants ! Que les collectivités se débrouillent seules ? Elles n'en auront pas les moyens . Que le problème disparaisse de lui-même ? Après plus de quinze années à revenir implacablement souiller les côtes caribéennes, on sait pertinemment que le retour de ces algues est inéluctable.

À force d'attendre, certains finissent par se demander si toutes les marées remontent jusqu'à Paris.

Alors se pose une question que nous aurions préféré ne jamais avoir à nous poser : nos gouvernants se soucient-ils équitablement de chaque composante de l'Archipel France ?

Car enfin, combien de temps une telle situation serait-elle tolérée ailleurs ?

Combien de temps accepterait-on qu'une pollution affecte durablement la santé, l'économie locale et la qualité de vie de milliers de Français sans qu'une mobilisation exceptionnelle ne soit engagée ?

Combien de temps accepterait-on qu'un territoire entier apprenne à vivre avec ce qui devrait précisément être combattu ?



Les habitants des Antilles et de la Guyane ne demandent aucun privilège.

Ils demandent simplement que l'égalité républicaine cesse de s'arrêter aux rivages hexagonaux.

### **Des solutions sont à bâtir**

Il est temps de prendre les mesures et d'engager les moyens nécessaires pour mettre fin à un véritable scandale sanitaire en devenir.

Il est temps d'enclencher concrètement les plans permettant de mobiliser tous les acteurs, publics et privés, en capacité d'établir les solutions qui permettront de mettre un terme à la suffocation de ces territoires. Les collectivités et les populations locales sont prêtes à y prendre toute leur part, mais, seules, elles ne s'en sortiront pas.

Depuis plus d'une décennie, les élus locaux sont pourtant en première ligne. Malgré des moyens souvent limités, ils s'efforcent quotidiennement, par des opérations de ramassage, des dispositifs de surveillance, des investissements spécifiques et une mobilisation constante des services publics locaux, de contenir les effets de ce phénomène sur les populations et les activités économiques. Cette implication ne peut toutefois se substituer durablement à une réponse nationale à la hauteur des enjeux.

Conscientes de l'urgence de la situation, l'Association nationale des élus des littoraux et Interco' Outre-mer poursuivent leur mobilisation. Dans les prochaines semaines, les deux associations présenteront une série de propositions visant à renforcer la prévention, l'organisation de la collecte, l'accompagnement des collectivités et la coordination de l'action publique face à une crise devenue structurelle. Car si des solutions existent, encore faut-il qu'elles soient pleinement assumées et mises en œuvre.

Il y a des catastrophes que l'on ne peut empêcher.

Il y a aussi des renoncements que l'on choisit.

Les sargasses sont devenues un révélateur. Le révélateur de notre capacité collective à protéger tous les Français avec la même exigence. Le révélateur de la place que nous accordons réellement à nos outre-mer lorsque les caméras s'éteignent et que l'émotion médiatique retombe. Le révélateur de ce que vaut la parole publique lorsqu'elle se heurte à l'épreuve du temps.

Les sargasses sont devenues l'horloge des Antilles et de la Guyane : elles reviennent toujours à l'heure. Les réponses, elles, se font encore attendre.



### À propos de l'ANEL

Fondée en 1978, L'Association Nationale des Élus des Littoraux (A.N.E.L.) rassemble de très nombreuses collectivités littorales en métropole, Corse et outre-mer autour des enjeux spécifiques du développement économique et de la protection des littoraux.

En 2025, l'A.N.E.L. compte plus de 700 adhérents et regroupe les élus provenant de communes, intercommunalités, départements et régions maritimes de métropole, de Corse et d'Outre-mer. L'association est l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics pour les questions relatives à la mer et au littoral, notamment comme membre du C.N.M.L. et des Conseils Maritimes de Façade.

Pour en savoir plus : [www.anel.asso.fr](http://www.anel.asso.fr)

### À propos d'Interco' Outre-mer

Interco' Outre-mer est le réseau de référence des intercommunalités ultramarines. L'association rassemble élus, techniciens et partenaires institutionnels engagés dans le développement et la coopération des territoires d'Outre-mer.

À travers la mutualisation des expériences, le partage d'expertises et le dialogue entre collectivités, Interco' Outre-mer accompagne les intercommunalités dans la conduite de politiques publiques adaptées aux réalités locales et aux enjeux propres aux territoires ultramarins.

L'association agit également comme un espace de représentation et de coopération auprès des institutions nationales, avec l'objectif de renforcer la prise en compte des spécificités ultramarines dans les politiques publiques territoriales.

Pour en savoir plus : [www.intercommunalites-outremer.fr](http://www.intercommunalites-outremer.fr)

## CONTACTS PRESSE

**ANEL**  
**CABINET HODOS**

**Sophie Ryan** • 06 56 66 21 35 • [s.ryan@hodos.paris](mailto:s.ryan@hodos.paris)  
**Marie Lemaire** • 07 52 06 97 55 • [m.lemaire@hodos.paris](mailto:m.lemaire@hodos.paris)

**INTERCO' OUTRE-MER**

**Caroline Cunisse, Directrice Générale** • 06 76 97 36 08 • [c.cunisse@interco-outremer.fr](mailto:c.cunisse@interco-outremer.fr)